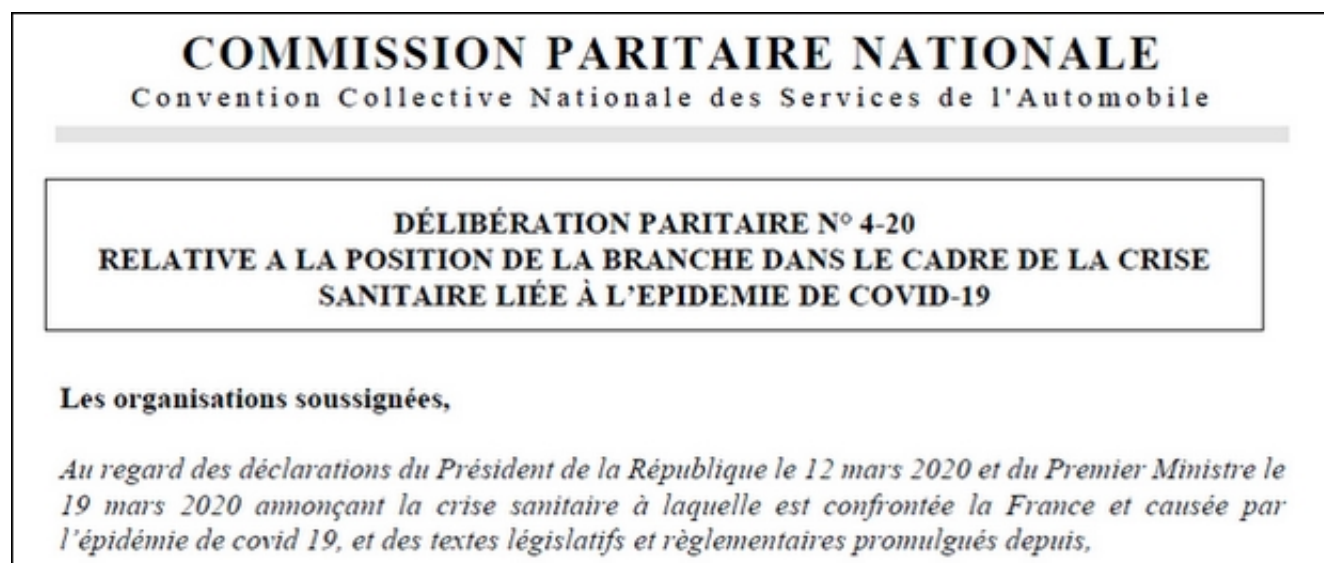


## Union sacrée des organisations patronales et syndicales

mercredi, 25 mars 2020

**Bonne nouvelle : les organisations professionnelles, patronales comme syndicales, qui constituent la commission paritaire de la branche des services se sont réunies hier pour adopter une position unanime transmise au ministre du Travail. Elles détaillent trois chapitres-clés de la crise : la protection des salariés maintenus en activité, une organisation du travail compatible avec la crise sanitaire et la mobilisation des organismes de protection sociale et de formation de la branche.**



*Cliquez sur l'image pour télécharger le texte de la délibération des organisations patronales et syndicales de la branche*

Dans le cadre de la tourmente du Covid-19, les organisations professionnelles représentatives de la branche des services (CNPA, FNA, ASAV) se réunissaient hier en commission paritaire avec les organisations syndicales de salariés. Et elles ont toutes adopté une position unanime qu'elles ont immédiatement adressée à Muriel Pénicaud, ministre du travail.

### Convergence des demandes

Vous pouvez télécharger l'intégralité de cette déclaration commune de tous les partenaires sociaux de la branche des service de l'automobile [en cliquant ici](#). Ses trois chapitre détaillent les attentes principales des professionnels (patrons comme salariés) en ce qui concerne :

- Article 1 – Un objectif premier : la protection de la santé des salariés maintenus en activité
- Article 2 – La mise en place d'une organisation du travail adaptée au contexte de crise sanitaire et conforme aux exigences légales et réglementaires
- Article 3 – Une mobilisation des organismes de protection sociale et de formation de la branche

Elles se réuniront dorénavant au fil des évolutions des textes, ordonnances et autres décrets que prendra le gouvernement dans le cadre de la gestion de la crise.

---

© Apres-Vente-Auto.com © Reproduction interdite